

Le logiciel libre : un enjeu politique et social

Discussion autour de l'action institutionnelle de l'April

5 mars 2019

Étienne Gonnu — egonnu@april.org
Chargé de mission affaires publiques
(April – <https://www.april.org>)

« Notre mission depuis 1996 : promouvoir et défendre le logiciel libre »

April - <http://www.april.org>

- Association créée en 1996
- **4 000 personnes, physiques et morales, adhérentes** (individus, entreprises, associations, collectivités, départements universitaires)
- **4 permanent·es**
- **Bénévoles très actifs**



Les 4 libertés du logiciel libre

Utiliser

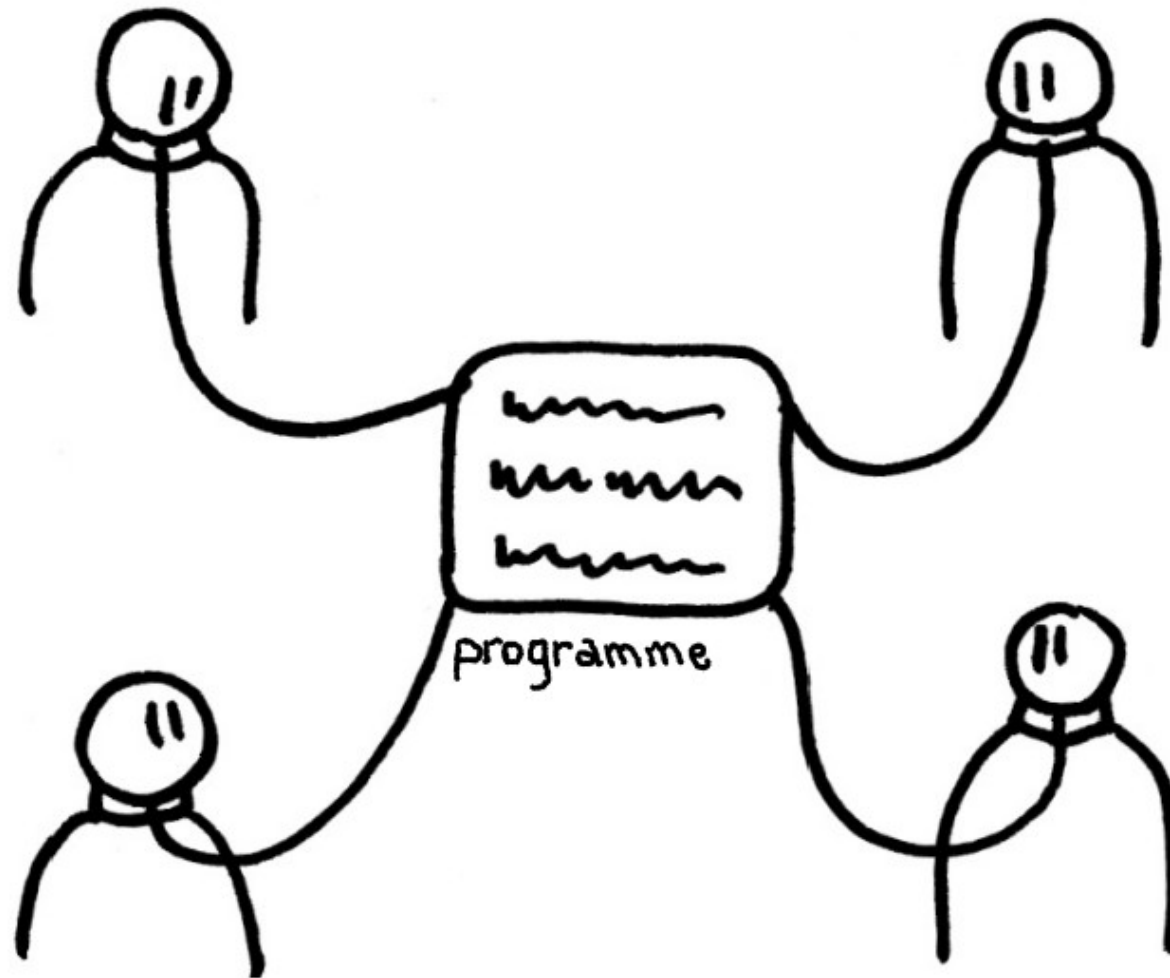


Distribuer

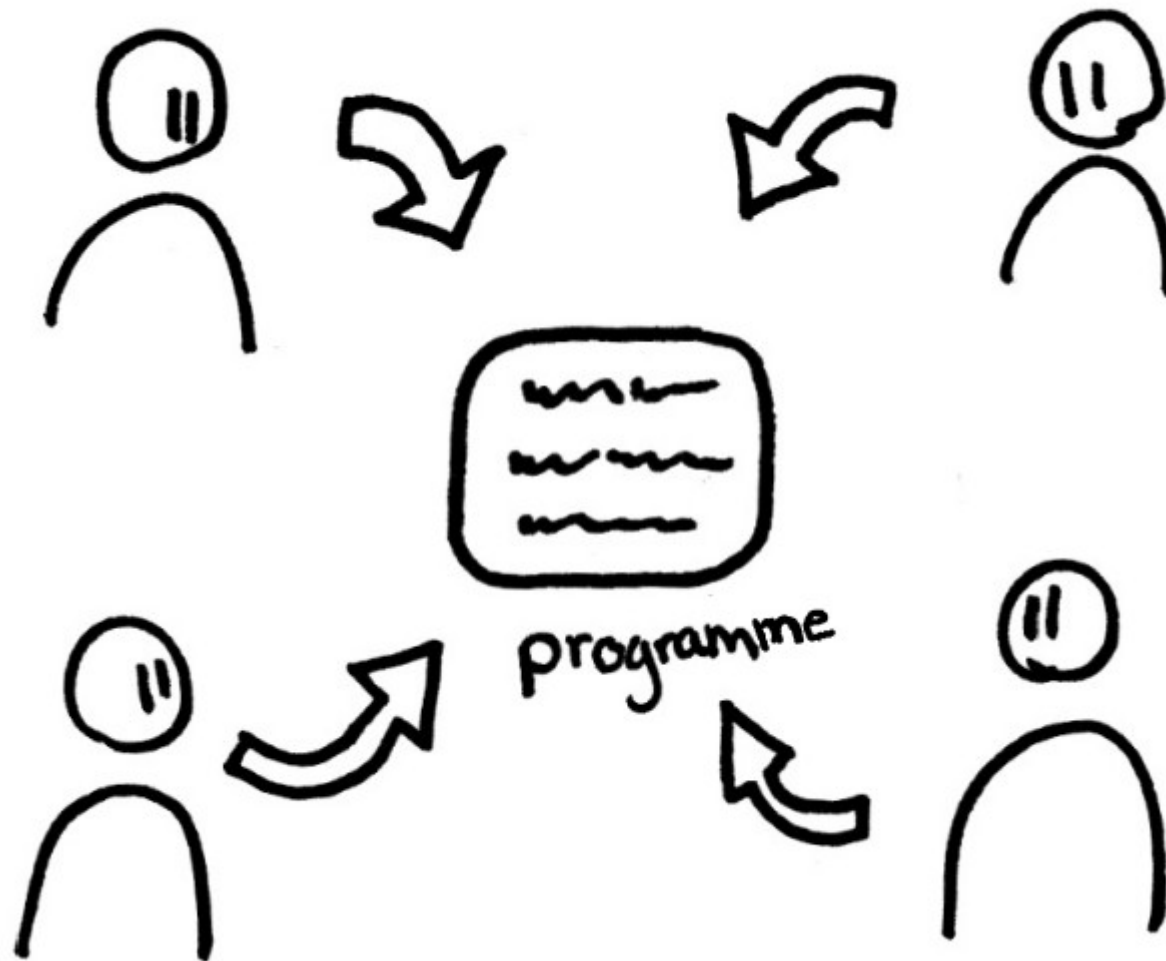
Étudier

Modifier

Qui a le contrôle ?



Qui a le contrôle ?



Le logiciel libre ne concerne-t-il que les personnes qui ont la capacité de lire et de modifier du code informatique ?

CODE IS LAW !

Dans le *cyberespace*, le code c'est la loi.

Logiciel libre : application des principes structurant d'une *démocratie* à l'informatique

C'est quoi une démocratie ?

C'est quoi une démocratie ?

- *Transparence : Accès aux règles (donc lisibilité)*
- *Moyen d'agir sur ces règles, de les définir.*
- *Pouvoir s'extraire de règles « injustes »*

Contrôle collectif



Logiciel libre : une réponse politique

- Qu'est-ce que le progrès ?
- Qu'est-ce qu'une « innovation » ? Toute innovation est-elle souhaitable ?
- La technologie est-elle neutre ? Doit-elle l'être ? Peut-elle l'être ?

→<https://www.propublica.org/article/machine-bias-risk-assessments-in-criminal-sentencing>

- De quoi a t' *on* « besoin » ? envie ?

Le logiciel libre n'apporte pas les réponses, il donne un cadre LIBRE pour apporter une réponse démocratique à des questions politiques

Liberté, égalité, fraternité



Logiciel libre

logiciel libre
société libre

Agir



**Priorité au logiciel libre,
individuellement et collectivement**

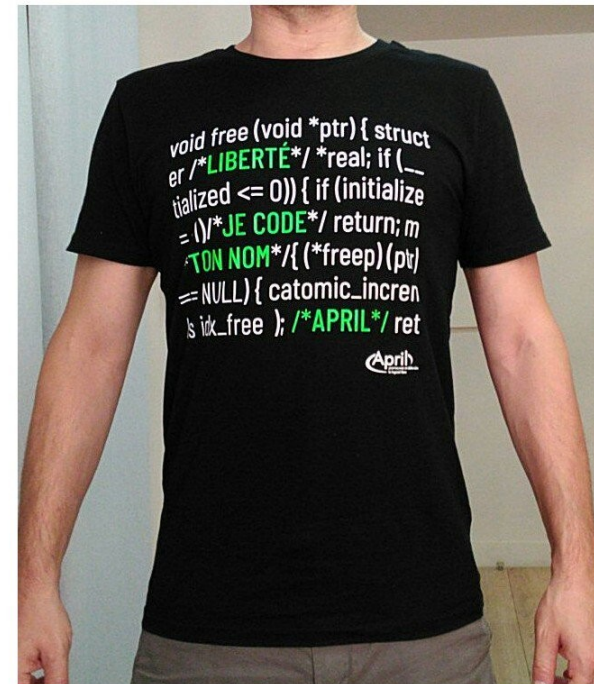
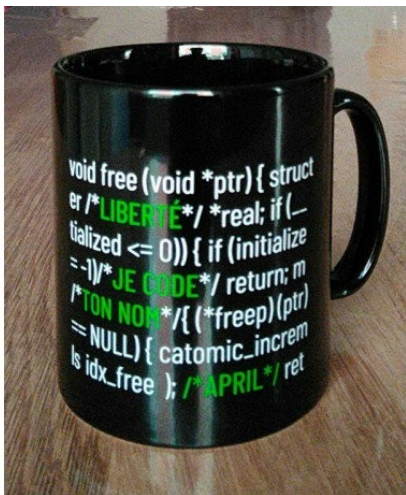
Sensibilisation

- Créer, améliorer des outils de sensibilisation au logiciel libre
- Expolibre
 - présente à plusieurs événements
 - Traduction en anglais et en espagnol
- Goodies

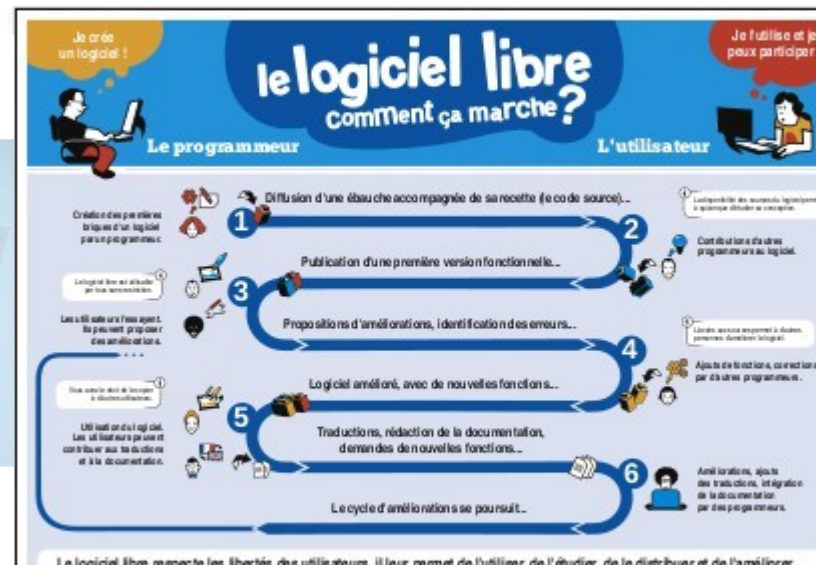


Goodies - documents

- <https://enventelibre.org/43-april>



REJOIGNEZ LA REBELLION



Collectif d'hébergeurs alternatifs



CHATONS



Chapril@april.org

CHATONS est le Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires. Il rassemble des structures souhaitant éviter la collecte et la centralisation des données personnelles au sein de silos numériques du type de ceux proposés par les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

Libre à vous !

Libre à vous !

Une émission animée par l'April
sur **Radio Cause Commune**



L'émission pour comprendre
et agir avec l'April,
l'association de promotion
et de défense du logiciel libre

Chaque mardi de 15 h 30 à 17 h

www.april.org/libre-a-vous

**Cause
Commune**
93.1 fm

Île-de-France

aussi sur
cause-commune.fm

Disponible en podcast !

Actions institutionnelles

Défendre les libertés informatiques !

Promouvoir le logiciel libre → Priorité au logiciel libre dans les administrations publiques !

PROMOUVOIR

PRIORITÉ AU LOGICIEL LIBRE (DANS L'ÉDUCATION) !

- **Projet de loi « *pour une école de la confiance* »**

Déjà voté à l'Assemblée, bientôt au Sénat [il faudra se mobiliser]

- **Priorité // Usage systématique obligatoire ?**
- **Priorité // Encouragement ?**

Continuité d'action avec la loi « *république numérique* » de 2016

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE

- **« Open Bar » Microsoft / Ministère de la Défense :**

Un des principaux dossiers de fond de l'April

Objectif : la création d'une commission d'enquête parlementaire.

Pas mal d'articles de presse, un *Cash Investigation* en 2016, etc.

- **Réglementation des logiciels (libres) de caisse :**

Participation à l'appel à commentaire pour la mise à jour du BOFIP → la doctrine fiscale

Pour en discuter: liste comptabilite@april.org

DÉFENDRE

L'article 13 de la directive droit d'auteur : la généralisation du filtrage automatisée .

Directive droit d'auteur

- Proposition de directive de la Commission Européenne en octobre 2016
- Deux articles particulièrement critiqués :
 - **Article 11** : attribution de droit voisins aux éditeurs de presse.
 - **Article 13** : responsabilisation des plateformes de partage de contenu, obligation de filtrage automatisé des contenus mis en ligne (!)
→ action de l'April concentrée sur cet article.

Directive droit d'auteur

Qui est responsable des contenus mis en ligne ?

- pas de surveillance généralisée des contenus
- Distinction éditeur / hébergeur

→ les intermédiaire techniques bénéficie d'une responsabilité allégée : « notice and take down ».

Directive droit d'auteur

- **Postulat ?**

- Youtube se fait de l'argent sur le dos des artistes : le « value gap ».
- À cause de Youtube, partage non-autorisée d'oeuvre

- **Solution ?:**

- Faire des accords pour TOUTES les œuvres susceptibles d'être mises en ligne (impossible)
- Du « take down » au « keep down » : seule manière de faire ? → filtre automatisée.

(Content ID rendu obligatoire)

Directive droit d'auteur

Qu'en pensez-vous ?

Article 13

- On ne fait pas de *Youtube lex* → Définition très large de « plateformes de partage ».
- Le filtrage automatique... ça ne fonctionne pas !
 - Les faux positifs
 - La parodie n'a pas de définition *harmonisée*
 - Coûte très cher (...*content ID* = 60M€, 50Kheure de programmation)
 - Réclamation abusive non prise en compte (« trolls »)
 - Comment se couvrir ? laisser passer ce qui est approuvé...
 - De vague rappel hors-sol aux libertés fondamentales
 - Prise en compte, au mieux marginale, des contrats entre artistes et sociétés de gestion collective.

Directive droit d'auteur

Point procédure européenne :

- Commission fait une proposition
- Conseil et Parlement vote une version amendée
- Négociations entre les trois institutions (« trilogues »)
→ Texte dit de compromis
- Le Conseil et le Parlement doivent chacun approuver le texte final.
- Le Conseil a approuvé
- **Le Parlement doit voter en « plénière » entre le 25 et le 28 mars !**

Mobilisation de l'April

Le logiciel libre dans tous ça ?

- Les forges logicielles initialement impactées par la directive.
 - Forge = plateforme de partage de contenu
 - Code source = soumis au droit d'auteur
- Campagne #SAVECODESHARE
- Exception spécifique ajoutée à l'article 2 (rustine)

L'April est restée mobilisée pour défendre un Internet libre et ouvert, neutre et acentré.

Article 13

Une campagne longue.... et par aspect très caricaturale...

COMMENT AGIR !?

- ***SaveYourInternet.eu***

#saveyourinternet, #article13, #copyrightdirective,
#censorshipmachine, #fixcopyright

- ***Pledge2019.eu***

- **Contacter parlementaires (courriel, appel) :**

→ au-delà des arguments, l'acte en lui même est très important !

Donne du corps à la mobilisation et participe à créer un rapport de force !



→ <https://april.org/adherer>

En savoir plus

- April - <http://www.april.org>
- Me contacter :
 - egonnu@april.org
 - [@lonugem@Mastodon.social](https://mastodon.social/@lonugem)
 - [@etiennegonnu](https://twitter.com/etiennegonnu) sur Twitter
- Suivre les dossiers, participer :
 - > La liste atelier@april.org
 - > La liste comptabilite@april.org



Merci de votre attention. Questions ?

Réutilisation

- 5 mars 2019, April www.april.org
- vous êtes encouragés à utiliser, copier, diffuser et modifier ce document selon les termes d'au moins une des licences suivantes :
 - licence Art libre1 version 1.3 ou ultérieure <http://artlibre.org/>
 - licence Creative Commons By Sa version 2.0 ou ultérieure <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>
 - licence GNU FDL3 version 1.3 ou ultérieure <http://www.gnu.org/licenses/fdl-1.3.html>